

## Décision n° 2019 - 30

La directrice générale,

- Vu le code de l'environnement et notamment son article R.213-43 ;
- Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 nommant Madame Patricia BLANC, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;
- Vu la décision n° 2017- 281 donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric CHAUVEL, directeur territorial et maritime des Bocages Normands

### Décide

#### Article 1

Le III de l'article 2 est remplacé par :  
III – Désignation des intérimaires

Prénoms et noms	Fonctions
Brigitte GROULT	Chef de service connaissance et redevance
Stéphane LE VILLAIN	Chef de service Manche
Sylvain VICTOR	Chef du service Calvados - Orne

#### Article 2

La décision de délégation de signature ainsi modifiée sera publiée sur intranet et internet.

Nanterre, le 10 JAN. 2019

La directrice générale



Patricia BLANC